



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance régulière du Conseil Municipal de Chichester tenue le 29 août 2022 à 19h00, au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, son Honneur le maire Donald Gagnon et les conseillers Neil Maloney, Corey Bissonnette, Chrissy Ann Payne, Jacques Fleury, Louis Schryer et Dustin Denault.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Acceptation de l'ordre du jour**

116-22/08 Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.
Adopté

3. **Déclaration de conflit (si applicable)**

Aucune.

4. **Approbation du procès-verbal**

117-22/08 Proposé par Chrissy Ann Payne que le procès-verbal de la séance régulière du 11 juillet 2022 soit adopté.
Adopté

5. **Visiteurs**

Aucun.

6. **Rapport du Maire, MRC**

Le maire donne son rapport.

7. **Rapports des comités**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, Président du comité de la Sécurité Publique donne un rapport verbal.

Voirie & Environnement

Le Maire Gagnon, Président du comité de voirie et environnement, donne un rapport verbal.

118-22/08 **Fin des travaux chemin Nichabau – PAVL dossier #ZTK96947**

ATTENDU QUE la municipalité de Chichester a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;
ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 1^{er} mars 2022 au 30 août 2022;
ATTENDU QUE la municipalité transmet au ministère les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de reddition de comptes;
- Les factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées;
- La présente résolution municipale attestant la fin des travaux;
- Un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Louis Schryer et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Chichester autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

Urbanisme & Développement

Le conseiller Neil Maloney, Président du comité d'urbanisme, donne un rapport verbal.

Le rapport de l'inspecteur municipal est présenté.

119-22/08

Demande pour chemin d'accès – terrain agricole

Proposé par Neil Maloney d'approuver la demande faite par le propriétaire du terrain portant le lot # 6 314 686 pour la création d'un chemin parcourant son terrain, conditionnellement à l'approbation de la CPTAQ.

Adopté

Administration & Finance

Le conseiller Schryer, Président du comité d'administration et de finance, donne un rapport verbal.

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, Présidente du comité des loisirs, récréation, du tourisme et du marketing, donne un rapport verbal.

120-22/08

Demande au MAMH pour une prolongation du programme PRABAM

ATTENDU QU' en mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte de la pandémie;

ATTENDU QU' une des mesures de ce plan consiste à mettre en place un programme doté d'une enveloppe de 90 M\$ visant à accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux dans leurs bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE les travaux doivent être réalisés entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2023;

ATTENDU QUE certaines municipalités de l'MRC Pontiac souhaitent se prévaloir de ce programme, mais qu'elles sont confrontées à la pénurie de main



No de résolution
ou annotation

d'œuvre lorsqu'elles doivent utiliser les services de firme d'architectes ou d'ingénieurs;
ATTENDU QUE les délais demandés par les firmes d'architectes ou d'ingénieurs pour livrer les travaux dépassent largement les délais dont les municipalités ont besoin pour tenir un processus d'appel d'offres, d'approbation par le Conseil et la réalisation des travaux;

Il est donc proposé par le conseiller Neil Maloney et unanimement résolu que :

- la municipalité de Chichester demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);
- une copie de cette résolution soit transmise à la ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation, aux députés provinciaux, à la FQM, aux MRC et aux municipalités de la MRC Pontiac.

Adopté

8. Questions par le public

Aucune.

9. Présentation des comptes

121-22/08

Proposé par Louis Schryer que les factures soient acquittées tel que la liste présentée.
Adopté

10. Lecture de la correspondance

Journal du Pontiac Choix des lecteurs - Invitation à l'événement

Le maire Gagnon et le conseiller Neil Maloney seront présents à l'événement.

11. Varia

Aucun.

12. Huis-clos

Pas nécessaire.

13. Date de la prochaine séance

122-22/08

Proposé par Dustin Denault que la prochaine séance de Conseil aura lieu le lundi 12 septembre 2022.

Adopté

14. Clôture de la séance

123-22/08

Proposé par Corey Bissonnette que la séance soit levée 19h30.
Adopté

Directrice générale / greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version